

INDEX du *Dix-septieme* Volume.

Fauxbourgs St. Jean et St. Roch. Greffiers.

Elles sont référées à un Comité de cinq Membres, *ibid.* Le Comité fait rapport, 255. Un Bill lu pour la première fois, pour amender l'Acte des chemins, 283.

Féré, Jean Baptiste; il demande à la Chambre une Patente pour construire les Fers qui tournent les meules des moulins à farine, 71. La Pétition est référée à un Comité de cinq Membres, 73.

Forges Saint Maurice. Voyez *Revenu Casuel et Territorial.*

GREFFIER de la Couronne en Chancellerie. Son retour des Membres pour servir dans l'Assemblée, 19.

Greffier de l'Assemblée. Il déclare Mr. Panet Orateur élu, 27. Il lui est ordonné de réviser et imprimer les Règles et Règlemens de la Chambre, 49. Il propose, par la voie de Mr. l'Orateur, Mr. P. E. Desbarats pour être son Greffier Assistant, et il est approuvé, 65. Sa lettre à Mr. l'Orateur, recommandant la nomination des Traducteurs, 163. Il lui est ordonné de produire sa Commission, 173. Sa Commission lue, *ibid.*

Greffier Assistant. Mr. Desbarats proposé à la Chambre, et approuvé en qualité de Greffier Assistant, 65. Il est introduit, produit son serment d'Office, et prend son siège à la Table, *ibid.*

Gouvernement. Bill pour la meilleure préservation du Gouvernement de Sa Majesté, tel qu'heureusement établi par la Loi dans la Province du Bas-Canada, lu pour la première fois, 35. Passé, 83.

Gouverneur en Chef.

Ses réponses. A l'Orateur élu lorsqu'il est présenté, 31, 33. Voyez aussi *Adresses.*

Il approuve l'Orateur, 31.

Bills par lui sanctionnés, 301, 303.

Il consent à ce que la Chambre procède sur diverses matières où les intérêts de Sa Majesté sont concernés, savoir :

Sur la convenance d'accorder une autre somme d'argent pour finir la Prison de Montréal, 99.